Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald,** déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4220107	13006426	20072909 20075580 20079080 20081193 20082188 20084813 20087933 20090392 20092616	Parka hiver noir

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200542	noir	100% polyester + polyuréthane Mebrane

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Reflex-Material :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN 343:2019 - Protection contre la pluie (Classe 2 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 1 pour la résistance à la vapeur d'eau)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet du rapport de test N° ZH515 209603.1 und ZH515 209603.2

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

Sumiswald, le 02.09.26

ALBIRO SA

Lukas Loosli
Direction

Karin Spahr
Technicien du vêtement